



Société Internationale de Plantations d'Hévéas

S I P H

**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
AU 30 JUIN 2013**



SOMMAIRE

1. Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2013

2. Comptes consolidés semestriels résumés

Bilan consolidé

Compte de résultat consolidé

Etat consolidé du résultat global

Tableau de flux de trésorerie consolidés

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés

3. Déclaration du responsable du rapport financier semestriel

4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle



1. Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2013

Le marché du caoutchouc

Depuis mars 2013, le marché est orienté à la baisse, le contexte économique actuel ayant induit un ralentissement de la demande.

Le cours moyen du premier semestre est ainsi en repli de 24%, à 2,05 €/kg (2,70 US\$/kg) contre 2,72€/kg (3,55 US\$/kg) sur le premier semestre de l'exercice précédent.

Résultats du 1^{er} semestre 2013

en M€	1 ^{er} semestre 2013	1 ^{er} semestre 2012 retraité ⁽¹⁾	1 ^{er} semestre 2012 publié ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires caoutchouc	167,8	174,8	174,8
Chiffre d'affaires total	190,0	183,6	183,6
Coûts des caoutchoucs vendus	-128,4	-115,1	-104,3
<i>dont Variations stock matières 1eres & produits finis</i>	<i>-29,7</i>	<i>-12,9</i>	<i>-2,2</i>
Coût des marchandises vendues	-152,2	-123,4	-112,6
Marge sur coûts directs	37,8	60,2	70,9
Frais généraux	-16,7	-15,3	-15,3
Dotations aux amortissements	-4,5	-4,1	-4,1
Investissements nets agricoles (IAS41)	-5,5	-5,0	-5,0
Juste valeur des actifs biologiques (IAS 41)	-17,4	8,8	8,8
Résultat opérationnel courant	-6,3	44,6	55,4
Résultat opérationnel	-7,3	43,7	54,4
Coûts de l'endettement net	0,1	-0,1	-0,1
Charge d'impôt sur résultat	-6,1	-18,6	-21,3
Résultat net	-13,3	25,0	32,9
Résultat net part du groupe	-13,0	15,0	20,6

(1) après correction d'erreur sur la valorisation des stocks de caoutchouc (cf. note 11).

Le **chiffre d'affaires caoutchouc** du 1^{er} semestre ressort à 168 M€, contre 175 M€ au 1^{er} semestre 2012, avec un prix de vente en baisse de 21%.

Les tonnages vendus s'élèvent à 77 milliers de tonnes (63 milliers de tonnes au 1^{er} semestre 2012) en progression de 21%, limitant ainsi la baisse du chiffre d'affaires caoutchouc à 4%.



La **production** globale enregistrée par SIPH sur le premier semestre atteint 62.3 milliers de tonnes, contre 57,8 milliers de tonnes au 30 juin 2012 en ligne avec l'objectif de 160 milliers de tonnes de production visée par le Groupe.

La progression provient des productions propres (+3%) et surtout des achats extérieurs (12%), portée par le dynamisme des planteurs indépendants. Les achats représentent 57% de la production du semestre (contre 55% en juin 2012 et 50% en juin 2011).

L'usinage a permis le **déstockage de 16,6 milliers de tonnes de matière première**, compensant la baisse du prix de vente par les quantités vendues. Le coût du déstockage de caoutchouc (matière première et produits finis) pèse pour - 29,7M€ sur les résultats, à comparer -12,9 M€ au 1^{er} semestre 2012.

La marge sur coût direct s'établit à 37,8 M€, contre 60,2 M€ au 1^{er} semestre 2012.

En application de l'IAS41, une **variation de juste valeur des actifs biologique négative de - 17,4M€** a été constatée, contre un produit de +8,8M€ pour les comptes semestriels de 2012. Sans impact sur la trésorerie, cette charge correspond à la revue à la baisse des projections de cours utilisées pour les valorisations, et à la constatation de la diminution du potentiel productif des vieilles plantations de CRC.

SIPH affiche un résultat opérationnel courant de - 6,3 M€ contre + 44,6 M€ au 30 juin 2012.

Après la prise en compte de l'impôt, le résultat net du Groupe ressort à -13,3 M€, contre 25,0 M€ au 1^{er} semestre 2012. Le résultat net part du groupe est de -13,0 M€.

Structure financière

Au 30 juin 2013, les capitaux propres ressortent à 259,2 M€ contre 297,4 M€ 31 décembre 2012.

Il est rappelé que CRC est financé par des avances de l'actionnaire.

Le cash-flow généré par l'activité sur le semestre est de 38,3 M€ contre 75,1 M€ au 1^{er} semestre 2012.

Les investissements corporels et incorporels nets ont été de 21,1 M€, à comparer à 18,5 M€ au 1^{er} semestre 2012.

La situation financière de la société reste très saine avec une trésorerie nette de dettes qui demeure proche de zéro et ce après paiement de 20 M€ de dividendes aux actionnaires du Groupe.



Suivi des facteurs de risques

Risques liés aux fluctuations du marché du caoutchouc

SIPH poursuit l'utilisation d'instruments de couverture, pour se prémunir du risque de volatilité lié aux variations du prix du caoutchouc. Le Groupe continue d'appliquer la comptabilité de couverture à ces instruments dérivés.

Risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt

Des swaps de taux d'intérêt couvrent les risques de volatilité des intérêts sur emprunts contractés par SIPH dans le cadre de l'acquisition de CRC ; le Groupe continue d'appliquer la comptabilité de couverture à ces instruments dérivés.

Perspectives

La crise économique continue de peser sur la demande mondiale de caoutchouc. Toutefois le cours moyen du mois d'août s'est établi à 2,34\$/kg (1,76€), marquant une légère reprise par rapport au mois de juillet.

Le développement au Libéria se poursuit, malgré une dynamique moins soutenue que prévu. La volonté d'investir dans ce pays pour réhabiliter les plantations existantes et pour le planting de nouvelles reste un objectif pour le Groupe compte tenu du fort potentiel de production long terme.

Tenant compte de cette tendance, SIPH rappelle que le programme d'investissement sur 2013, prévu initialement à 60 M€, a été abaissé et devrait porter sur 50 à 55 M€ avec un recours à la dette si le bas de cycle devait se prolonger, le Groupe bénéficiant d'une capacité d'endettement toujours intacte.

Le Groupe poursuit en parallèle son objectif de production annuelle de 160 milliers de tonnes de caoutchouc.



2. Comptes semestriels consolidés résumés

GROUPE S.I.P.H.

COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

AU 30 JUIN 2013

SOCIETE INTERNATIONALE DE PLANTATIONS D'HEVEAS

Société Anonyme au capital de 11 568 966 €
53, rue du Capitaine Guynemer – 92400 COURBEVOIE
RCS Nanterre B 312 397 730

BILAN CONSOLIDE

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/13	Au 31/12/12	Au 30/06/12
Actif non courant				
Ecarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles	Note 6	16 308	17 476	21 875
Immobilisations corporelles	Note 7	83 043	72 662	62 778
Actifs biologiques	Note 8	133 018	150 444	159 243
Immobilisations financières	Note 9	1 684	1 665	1 792
Impôts différés actifs	Note 20	504	2 390	1 600
Autres actifs non courants	Note 10	3 467	3 699	3 138
		238 023	248 337	250 426
Actif courant				
Stocks	Note 11	60 769	85 850	81 228
Clients et autres débiteurs	Note 12	50 644	48 557	34 073
Autres actifs financiers courants	Note 13	4401	527	5269
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 14	31 789	46 220	68 655
		147 603	181 153	189 225
TOTAL ACTIF		385 626	429 490	439 651
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)				
	Notes	Au 30/06/13	Au 31/12/12	Au 30/06/12
CAPITAUX PROPRES				
Capital et réserves revenant aux actionnaires de la société				
Capital apporté		11 569	11 569	11 569
Primes d'émission		25 179	25 179	25 179
Réserves consolidées		168 336	164 761	168 857
Résultat		-12 967	20 686	15 034
Total des capitaux propres part du groupe		192 117	222 195	220 639
Intérêts minoritaires		67 094	75 186	69 546
Total des capitaux propres		259 211	297 381	290 185
PASSIF				
Passif non courant				
Emprunts	Note 16	24 244	25 309	28 414
Impôts différés passifs	Note 20	24 910	28 484	32 367
Engagements de retraite et avantages assimilés	Note 17	8 620	8 206	6 256
Autres passifs long terme	Note 18	2 498	0	0
		60 272	61 999	67 037
Passif courant				
Fournisseurs et autres créditeurs	Note 15	48 476	32 565	42 486
Dettes d'impôt sur le résultat		7 800	15 979	20 850
Emprunts	Note 16	8 206	18 580	16 409
Autres passifs financiers courants	Note 13	60	1 302	819
Provisions pour autres passifs	Note 19	1601	1 685	1865
		66 143	70 110	82 429
Total du passif		126 415	132 110	149 466
Total Capitaux propres et passifs		385 626	429 490	439 651

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	Au 30/06/13	Au 30/06/12
Ventes de caoutchouc		167 774	174 754
Autres ventes		22 188	8 836
Total chiffre d'affaires		189 962	183 589
Total coûts des marchandises vendues		-152 156	-123 356
Marge sur coûts directs		37 806	60 233
Frais généraux		-16 672	-15 341
Dotations aux amortissements		-4 518	-4 104
Investissements nets agricoles		-5 488	-4 981
Variations de juste valeur des actifs biologiques		-17 393	8 822
Résultat opérationnel courant		-6 265	44 630
Plus et moins-values de cessions d'immobilisations		-7	9
Autres produits et charges opérationnels	<i>Note 6.1</i>	-1 023	-960
Résultat opérationnel		-7 295	43 679
Produits de trésorerie et d'équivalents trésorerie		1 295	874
Coût de l'endettement financier brut		-1 230	-999
Coût de l'endettement financier net	<i>Note 22</i>	65	-125
Autres produits et charges financiers	<i>Note 22</i>	0	0
Charge d'impôt sur le résultat	<i>Note 23</i>	-6 090	-18 565
Résultat de la période		-13 320	24 989
revenant :			
- aux actionnaires de la Société		-12 967	15 034
- aux intérêts minoritaires		-353	9 955
Résultats par action : résultats revenant aux Actionnaires de la Société (en euros par action)			
- de base		-2,56	2,97
- dilué		-2,56	2,97

ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Résultat net de la période	-13 320	24 989	36 576
<i><u>Autres éléments du résultat global</u></i>			
Variation de juste valeur des instruments de couverture, nette d'impôts différés	3 474	680	-2 737
Ajustement engagement retraite SAPH*			
Ajustement engagement retraite REN*	86		-475
Ajustement engagement retraite GREL*			-187
Ajustement engagement retraite SIPH*			69
Ecart de conversion	-424	228	-153
<i><u>Total des autres éléments du résultat global</u></i>	3 136	908	-3 484
-			
Résultat Global de la période	-10 185	25 897	33 092
<i><u>Revenant :</u></i>			
Aux actionnaires de la société	-9 835	16 044	17 600
Aux intérêts minoritaires	-350	9 853	15 492
	-10 185	25 897	33 092

(*) Il s'agit du retraitement lié à la révision de la norme IAS 19, traité comme un « changement de méthode ».

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/13	Au 30/06/12	Au 31/12/12
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE				
Résultat de l'exercice		-13 320	24 989	36 576
Dotations nettes aux amortissements et provisions		6 771	4 336	14 696
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	Note 24.1	32 640	-3 792	13 952
Autres produits et charges calculés		-	-	-
Elimination des produits de dividendes		-29	-1	-1
Plus et moins-values de cession		107	793	1 584
Coût de l'endettement financier net		-94	-11	967
Charge d'impôt		6 090	18 565	25 194
Elim. de l'étalement des dérivés		1	57	81
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		32 167	44 934	93 049
Impôts versés		-14 968	-23 293	-38 499
Variation du besoin en fonds de roulement	Note 24.2	21 099	53 484	8 690
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		38 298	75 125	63 240
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-21 028	-18 501	-42 898
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		35	20	1 018
(Augmentation) / Réduction des immobilisations financières		-99	-455	-388
Incidence des variations de périmètre, nette de la trésorerie acquise		0	-6 951	-6 951
Dividendes reçus		29	1	1
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		-21 063	-25 884	-49 217
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT				
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-7 741	-29 896	-29 896
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-20 243	-40 486	-40 486
Emissions d'emprunts		0	44	88
Remboursements d'emprunts		-797	-1 084	-4 095
Intérêts financiers nets versés		87	8	-992
Variation nette des comptes courants d'associés		-	-	-
Autres flux liés aux opérations de financement		1 364	10 671	23 958
Autres flux liés aux instruments financiers (dérivés)				
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		-27 332	-60 743	-51 424
Incidence des variations des cours de devises		-78	72	-148
VARATION DE LA TRESORERIE		-10 176	-11 430	-37 548
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE	Note 24.3	41 092	78 641	78 641
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE	Note 24.3	30 916	67 210	41 092

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Revenant aux actionnaires de la Société						Intérêts mino- ritaires	TOTAL Capitaux propres
	Capital	Primes	Réserves Groupe	Diff. de conv.	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du Groupe		
Capitaux propres au 31 décembre 2011	11 569	25 179	146 223	-2 282	64 593	245 282	89 998	335 281
Incidence changement de méthode au 1 ^{er} jan 12			-583		583	-		-
Capitaux propres retraités au 1er janvier 2012	11 569	25 179	145 640	-2 282	65 176	245 282	89 998	335 281
Affectation du résultat 2011 en réserves			65 176		-65 176	-	-	-
Dividendes			-40 486			-40 486	-29 896	-70 382
Résultat 2012					20 308	20 308	15 674	35 983
Différences de conversion				29		29	-182	-153
Juste valeur des instruments financiers			-2 737			-2 737		-2 737
Imputation de la dette sur put CRC						-	6 951	6 951
Acquisition titres minoritaire CRC						-	-6 951	-6 951
Autres			-201			-201	-410	-610
Capitaux propres au 31 décembre 2012	11 569	25 179	167 391	-2 253	20 308	222 195	75 186	297 381
Incidence changement de méthode au 1 ^{er} jan 13			-377		377	-		-
Capitaux propres retraités au 1er janvier 2013	11 569	25 179	167 014	-2 253	20 686	222 195	75 186	297 381
Affectation du résultat 2012 en réserves			20 686		-20 686	-	-	-
Dividendes			-20 243			-20 243	-7 741	-27 985
Résultat du 1 ^{er} semestre 2013					-12 967	-12 967	-353	-13 320
Différences de conversion				-402		-402	-22	-424
Juste valeur des instruments financiers			3 474			3 474		3 474
Gain actuariels REN			61			61	25	86
Autres			-1			-1		-1
Capitaux propres au 30 juin 2013	11 569	25 179	170 990	-2 655	-12 967	192 117	67 095	259 211

Le capital social est composé de 5 060 790 actions, entièrement libérées, d'une valeur nominale de 2,286 euros chacune.

Au 30 juin 2013, les deux plus importants actionnaires sont :

- SIFCA, détenant 55,59 % du capital et 63,29 % des droits de vote ;
- Compagnie Financière Michelin, détenant 20% du capital et 22,77 % des droits de vote.

S.I.P.H.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

Exercice clos le 30 juin 2013

NOTE 1 : INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE

SIPH est une société anonyme française, constituée en date du 1^{er} janvier 1900, cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, et dont le siège social est 53 rue du Capitaine Guynemer, 92400 Courbevoie.

SIPH est la société mère d'un Groupe international ayant pour activité principale la production et la commercialisation de caoutchouc naturel. Ce caoutchouc est obtenu dans les usines situées en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Nigéria, et au Libéria (en cours de démarrage), à partir de latex en provenance, soit de l'exploitation des plantations d'hévéas du Groupe, soit d'exploitations villageoises et de planteurs indépendants.

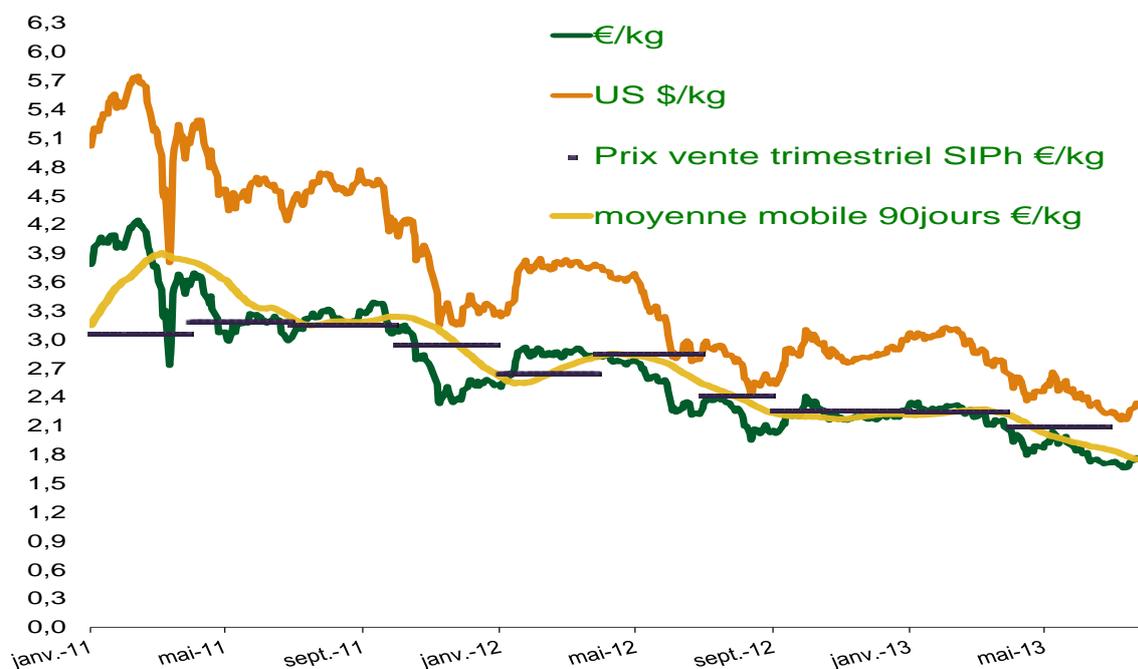
Accessoirement, le Groupe réalise des opérations commerciales sur d'autres types de produits avec les entités rattachées à l'actionnaire principal.

En date du 30 août 2013, le Conseil d'administration a arrêté les comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2013, et autorisé leur publication. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

NOTE 2 : PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE

Baisse des cours du caoutchouc

Le cours moyen du premier semestre est ainsi en repli de 24%, à 2,05 €/kg (2,70 US\$/kg) contre 2,72€/kg (3,55 US\$/kg) sur le premier semestre de l'exercice précédent.



Le chiffre d'affaires caoutchouc du 1^{er} semestre ressort à 168 M€, contre 175 M€ au 1^{er} semestre 2012, avec un prix de vente en baisse de 21%.

Les « Autres ventes » concernent principalement les activités « General Trade » et connaissent une progression significative par rapport au 1^{er} semestre 2012.

Fiscalité en Côte d'Ivoire

Certaines entreprises ivoiriennes qui réalisaient au moins 30% de leurs ventes à l'export étaient exemptées de TVA sur les acquisitions de biens et services. La loi de finance 2013 supprime cette exemption : SAPH devra donc acquitter la TVA, avant de pouvoir la récupérer auprès de l'Etat Ivoirien. Cette avance de TVA est susceptible de mobiliser une dizaine de millions d'euros de besoin en fond de roulement.

La taxe de 5% sur le chiffre d'affaires du caoutchouc granulé spécifié des usiniers de la filière hévéicole demeure en vigueur. L'impact sur le résultat avant impôt de SAPH est de 6,3 M€ sur le 1^{er} semestre 2013 (contre 6,5 M€ sur le 1^{er} semestre 2012).

NOTE 3 : BASE DE PREPARATION DES COMPTES SEMESTRIELS RESUMES

Les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2013 ont été préparés conformément à la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire". Ce jeu résumé d'états financiers comprend à titre comparatif les comptes de résultat du premier semestre 2012 et les bilans au 31 décembre 2012 et au 30 juin 2012. Ils ne comprennent pas l'intégralité des informations requises dans les états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

Les principes et méthodes comptables retenus au 30 juin 2013 sont identiques à ceux appliqués par la Société pour ses états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2012, à l'exception de la première application de la norme « IAS 19 révisée ». Les incidences de ce changement de méthode sont présentées dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

Dans les états financiers annuels consolidés, les variations de juste valeur des cultures matures et immatures comptabilisées dans le résultat opérationnel courant comprennent les variations de juste valeur des plantations résultant de l'évaluation réalisée par un expert indépendant sur la base d'une actualisation des flux futurs de trésorerie attendus de l'exploitation des hévéas, sous déduction du montant des investissements nets réalisés au cours de l'exercice (*abattages, replantations et entretien des plantations immatures*).

En 2012, le Groupe SIFCA a institué le suivi des parcellaires ainsi qu'une procédure de mise à jour trimestrielle des superficies et des business plans agricoles. Ceci permet dorénavant une mise à jour de l'évaluation de la juste valeur des plantations par un expert indépendant au 30 juin.

Au 30 juin 2013, la variation de juste valeur des actifs biologiques, par rapport au 31 décembre 2012, est de - 17 393 milliers d'euro (avant déduction des investissements nets agricoles et effet d'impôt) contre + 8 822 milliers d'euro dans la situation intermédiaire au 30 juin 2012 présentée en comparaison.

Par ailleurs, il y a lieu de préciser que les normes et interprétations suivantes, d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, sont sans incidence significative sur les Comptes du Groupe SIPH :

- IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir » - « Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers »
- dont l'application anticipée est autorisée dans le référentiel IASB « tel que publié » et adopté par l'Union Européenne. Il s'agit des amendements publiés par l'IASB le 16 juin 2011 et adoptée par l'Union européenne en juin 2012 :

- Amendements à IAS 1 « Présentation des autres éléments du résultat global », pour une application à compter des exercices ouverts le 1^{er} juillet 2012. Ces amendements exigent notamment de présenter des sous-totaux distincts des éléments composant les « autres éléments du résultat global » qui sont appelés à un reclassement ultérieur dans la section « résultat net » de l'état des résultats et de ceux qui ne peuvent être recyclés en résultat. Ces amendements exigent aussi que les impôts relatifs aux éléments présentés avant impôts soient présentés de manière séparée pour chacun des deux groupes d'éléments composant les autres éléments du résultat global.
 - Amendements à IAS 19 « Avantages au personnel » pour une application à compter des exercices ouverts le 1 janvier 2013. Ces amendements portent sur l'abandon de la méthode du « corridor », la rationalisation de la présentation des variations d'actifs et de passifs provenant des régimes à prestations définies, incluant l'obligation de présenter dans les autres éléments du résultat global (OCI) les ré-estimations afin de distinguer ces changements de ceux que nombreux perçoivent comme étant le résultat d'activités quotidiennes de l'entité, la clarification de certains points, incluant la classification des avantages du personnel, les estimations courantes des taux de mortalité, des impôts et des coûts administratifs, le partage des risques et l'indexation conditionnelle, l'amélioration des informations à fournir concernant les régimes à prestations définies en exigeant une meilleure information sur les caractéristiques de ces régimes et les risques auxquels l'entité est exposée par sa participation dans ces régimes. Chez SIPH la révision de cette norme a conduit à présenter les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global (OCI) en lieu et place du compte de résultat. SIPH n'appliquait pas la règle du corridor.
 - Par ailleurs, les stocks au 30 juin 2013 ont été valorisés conformément à la méthode décrite en note 11, mise en œuvre pour la première fois lors de la clôture au 31 décembre 2012. Les stocks au 30 juin 2012 ont donc été ajustés en conséquence, ce qui a modifié le résultat du premier semestre 2012 présenté en comparatif, qui est passé de 33 M€ à 25 M€, soit un impact de -8 M€ lié à la correction d'erreur. Pour rappel, les réserves de consolidation à l'ouverture de l'exercice 2012 avaient connu un accroissement net de 15,5 M€ après l'effet des retraitements de la correction d'erreur sur les stocks (cf. note 11).
- dont l'application anticipée est autorisée dans le référentiel IASB « tel que publié » et non encore adoptés par l'Union Européenne. Il s'agit de :
- Amendement à IFRS 1 « Première adoption des IFRS » publié par l'IASB le 13 mars 2012 non encore adopté par l'union européenne. Cet amendement adresse la comptabilisation d'un prêt gouvernemental portant un taux d'intérêt inférieur à celui du marché lors du premier passage aux IFRS par un nouvel adoptant.
 - Améliorations annuelles des IFRS publiées par l'IASB le 17 mai 2012 et non encore adoptées par l'Union Européenne. L'IASB met en œuvre ce processus pour apporter des modifications estimées nécessaires, mais non urgentes, à ses normes, lorsque celles-ci ne font pas l'objet, par ailleurs, d'un projet majeur.

Enfin, le Groupe n'a pas appliqué par anticipation de normes, amendements et interprétations dont la date d'application obligatoire est postérieure au 1^{er} janvier 2013.

NOTE 4 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 30 juin 2013, les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Noms	Adresse
Société Internationale de Plantations d'Hévéas SA (SIPH)	53, rue du Capitaine Guynemer, 92400 Courbevoie (France)
Cavalla Rubber Estates Ltd	Gedetarbo, Maryland County (République du Libéria)
Ghana Rubber Estates Ltd (GREL)	P.O Box 228 Takoradi (Ghana)
Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH)	Rue des Gallions ; Zone Portuaire Abidjan 01 (Côte d'Ivoire)
Rubber Estates Nigéria Limited (REN)	Ovia s/w LG (Nigéria)

Les pourcentages d'intérêt et de contrôle se présentent comme suit en 2013 et en 2012 :

Sociétés	Pourcentage de contrôle			Pourcentage d'intérêt		
	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
SIPH (société mère)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
CRC	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
GREL	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%
SAPH	68,06%	68,06%	68,06%	68,06%	68,06%	68,06%
REN	70,32%	70,32%	70,32%	70,32%	70,32%	70,32%

Toutes les filiales citées ci-dessus sont consolidées par intégration globale.

NOTE 5 – CONVERSION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la société REN intégrés dans la consolidation, libellés en Nairas nigériens, ont été convertis en euros aux taux suivants en 2013 et en 2012 :

	<i>Taux</i>
Taux au 1 ^{er} janvier 2012	206,495
Taux au 30 juin 2012	204,368
Taux moyen au 30 juin 2012	205,320
Taux au 1 ^{er} janvier 2013	206,283
Taux au 30 juin 2013	208,413
Taux moyen du 1 ^{er} semestre 2013	205,541

Les états financiers de la société SAPH intégrés dans la consolidation, libellés en Francs CFA, ont été convertis en euros aux taux suivants en 2013 et en 2012 :

	<i>Taux</i>
Taux au 1 ^{er} janvier 2012	655,957
Taux au 30 juin 2012	655,957
Taux moyen au 30 juin 2012	655,957
Taux au 1 ^{er} janvier 2013	655,957
Taux au 30 juin 2013	655,957
Taux moyen du 1 ^{er} semestre 2013	655,957

Les comptes de la société GREL sont tenus en euros et ne sont donc pas impactés par les problématiques de conversion.

Les états financiers de la société CRC intégrés dans la consolidation, libellés en Dollars américains, ont été convertis en euros aux taux suivants en 2013.

	<i>Taux</i>
Taux au 1 ^{er} janvier 2012	1,295
Taux au 30 juin 2012	1,258
Taux moyen au 30 juin 2012	1,298
Taux au 1 ^{er} janvier 2013	1,321
Taux au 30 juin 2013	1,301
Taux moyen du 1 ^{er} semestre 2013	1,313

NOTE 6 – ECARTS D'ACQUISITION ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

6-1 ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie du Groupe, qui sont identifiées en fonction du pays dans lequel les activités sont exercées et du secteur d'activité :

<i>Unités génératrices de trésorerie / Rubriques</i>	<i>SAPH (Côte d'Ivoire)</i>	<i>REN (Nigéria)</i>	<i>CRC (Liberia)</i>	<i>Total</i>
Valeur nette au 31 décembre 2012	11 606	3 987	1 021	16 613
Variation de la différence de conversion	-	-41	16	-25
Dépréciation de l'exercice			-1 037	-1 037
Valeur nette au 30 juin 2013	11 606	3 946	0	15 551

La dépréciation de la période porte sur le Goodwill de CRC. Elle est enregistrée en « Autres produits et charges opérationnels ».

6-2 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations, d'un montant de 756 milliers d'euros au 30 juin 2013 et de 864 milliers d'euros au 31 décembre 2012, concernent principalement des logiciels.

NOTE 7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Ce poste se détaille comme suit par nature :

<i>Rubriques</i>	<i>Valeur brute au 01/01/2013</i>	<i>Acquisitions</i>	<i>Cessions</i>	<i>Transferts</i>	<i>Diff. de conversion</i>	<i>Valeur brute au 30/06/2013</i>
. Terrains	407	-	-	-	-	407
. Bâtiments	51 022	2 071	-	4 985	-16	58 061
. Matériel et outillage industriel	26 461	1 357	-	2 446	-51	30 212
. Matériel de bureau	5 046	368	-1	169	-14	5 569
. Matériel de transport	17 420	1 320	-120	1 039	- 4	19 654
. Installations et agencements	12 088	506	-	206	2	12 802
. Autres immobilisations en cours	22 379	10 165	-	-9 365	62	23 241
. Autres immobilisations corporelles	391	-	-	166	-	557
TOTAL	135 214	15 786	-121	-353	-21	150 504

<i>Rubriques</i>	<i>Amortissements au 01/01/2013</i>	<i>Dotations</i>	<i>Cessions</i>	<i>Transferts</i>	<i>Diff. de conversion</i>	<i>Amortissements au 30/06/2013</i>
. Terrains	-	-	-	-	-	-
. Bâtiments	23 843	1 170	-	-	-11	25 002
. Matériel et outillage industriel	19 038	1 308	-	-	-37	20 310
. Matériel de bureau	3 281	348	-1	-13	-10	3 605
. Matériel de transport	11 275	1 612	-91	-	-6	12 790
. Installations et agencements	4 893	585	-	13	1	5 493
. Autres immobilisations corporelles	221	41	0	0	0	261
. Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
. Avances et acomptes s/immobilisations corp.	-	-	-	-	-	-
TOTAL	62 551	5 064	-92	0	-62	67 461

La valeur nette des immobilisations corporelles se détaille comme suit par nature :

<i>Rubriques</i>	<i>Valeur nette au 30/06/2013</i>	<i>Valeur nette au 31/12/2012</i>
. Terrains	407	407
. Bâtiments	33 059	27 178
. Matériel et outillage industriel	9 902	7 423
. Matériel de bureau	1 963	1 766
. Matériel de transport	6 864	6 145
. Installations et agencements	7 310	7 195
. Autres immobilisations corporelles	296	170
. Autres immobilisations en cours	23 241	22 379
TOTAL	83 043	72 662

NOTE 8 - ACTIFS BIOLOGIQUES

Ce poste se détaille comme suit par nature d'actifs biologiques (hévéas) :

<i>Rubrique</i>	<i>Valeur nette 30/06/2013</i>	<i>Valeur nette 31/12/2012</i>
Plantations immatures et matures	128 952	146 345
Pépinières	4 066	4 099
TOTAL	133 018	150 444
Dont :		
SAPH	65 850	69 696
GREL	20 012	26 541
REN	46 518	47 542
CRC	638	6 665
TOTAL	133 018	150 444

Les variations de la valeur comptable des actifs biologiques se résument comme suit entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2013 :

<i>Rubrique</i>	<i>2013 (6 mois)</i>	<i>2012 (12 mois)</i>
Au 1er janvier	150 444	149 848
Variation nette des pépinières	-38	1 643
Ecart de conversion	5	-7
Variations de juste valeur	-17 393	-1 040
Au 30 juin 2013	133 018	150 444

Les plantations (cultures matures et immatures) ont été évaluées sur la base d'un rapport d'expert au 30 juin 2013.

Partant de l'analyse selon laquelle il n'existe pas de marché actif pour les plantations d'hévéas et que les transactions ne sont pas fréquentes, surtout pour des plantations sans usine de transformation. La méthode retenue est donc celle des Discounted Cash Flows (DCF).

Le taux d'actualisation ressort à 14,90 % pour la Côte d'Ivoire (SAPH) 11,50 % pour le Nigéria (RENL) 12,36 % pour le Ghana (GREL), et à 15,50 % pour le Libéria (CRC) Ils n'ont pas connu d'évolution par rapport au 31 décembre 2012.

Le cours du caoutchouc (RSS3) est connu par les prévisions de la Banque Mondiale et est estimé à 3,05 \$/kg pour 2014, 3,10 \$/kg pour 2015, 3,09 pour 2016 et se réduit progressivement les années suivantes pour se stabiliser à 3,00 \$/kg en 2025. Le cours retenu pour le second semestre de l'année 2013 est établi à partir de la moyenne des ventes en portefeuille sur cette période, soit 2,63 \$/kg.

Les projections de cours publiées par la Banque Mondiale en juillet 2013 et retenues pour l'arrêté des comptes au 30 juin 2013, sont en baisse par rapport à celles publiées en janvier 2013 et ayant servi à l'arrêté des comptes au 31 décembre 2012. En 2014, la baisse est de 6%. En 2015 et 2016, elle est de l'ordre de 3%. L'effet de la baisse est notable en 2013 où le cours moyen du portefeuille est inférieur de l'ordre de 20% aux prévisions de l'année 2013 fournies par la Banque Mondiale lors de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2012.

La valeur des arbres de CRC a été ramenée à zéro, contre 6,4 M€ au 31 décembre 2012. Cette situation trouve son origine dans la révision à la baisse des productions agricoles des arbres existants chez CRC, combinée à la baisse des prévisions de cours retenues dans le calcul par la méthode des DCF.

L'évaluation à la juste valeur des plantations est sensible aux cours du caoutchouc retenus, et au taux d'actualisation. A titre d'illustration :

- une révision à la hausse de 1 point du taux d'actualisation conduit à une baisse de la valeur des plantations au 30 juin 2013 de l'ordre de 8% ; inversement, la valeur des plantations augmente de l'ordre de 9%.
- une révision à la hausse de 2 points du taux d'actualisation conduit à une baisse de 15% de la valeur des plantations ; inversement, la valeur des plantations augmente de 19%.
- une diminution de 0,05 € / kg sur les estimations des cours pour le second semestre 2013, les années 2014, 2015 et suivantes génère une variation à la baisse d'environ 8% de la juste valeur des plantations au 30 juin 2013 ; une augmentation de 0,05 € / kg au titre des mêmes périodes conduit à une augmentation de la juste valeur des plantations de 8%
- une diminution de 0,10 € / kg sur les estimations des cours pour le second semestre 2013, les années 2014, 2015 et suivantes génère une variation à la baisse d'environ 17% de la juste valeur des plantations au 30 juin 2013 ; une augmentation de 0,10 € / kg au titre des mêmes périodes conduit à une augmentation de la juste valeur des plantations de 17%

Les pépinières sont évaluées au coût historique.

NOTE 9 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Ce poste comprend :

<i>Rubriques</i>	<i>Valeur brute au 30/06/2013</i>	<i>Provisions au 30/06/2013</i>	<i>Valeur nette au 30/06/2013</i>	<i>Valeur nette au 31/12/2012</i>
Titres de participation non consolidés	76	-	76	76
Autres immobilisations financières	2 180	572	1 608	1 589
TOTAL	2 256	572	1 684	1 665

NOTE 10 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants concernent les sociétés SAPH, GREL, CRC et se détaillent comme suit :

Rubrique	30/06/2013	31/12/2012
Autres créances non courantes	3 467	3 699
Avances aux planteurs	-	-
Total	3 467	3 699

Le poste « Autres créances non courantes » concerne essentiellement SAPH.

NOTE 11 - STOCKS

Rubrique	30/06/2013	30/06/2012		31/12/2012
		Avant correction	Après correction	
<u>Caoutchouc</u>				
Matières premières	26 874	33 268	39 739	56 800
Produits finis	19 601	23 462	27 143	19 423
<u>Autres</u>	14 293	14 347	14 347	9 627
Total	60 769	71 077	81 228	85 850

L'examen approfondi des normes IAS 2 (stocks) et IAS 41 (production agricole) a conduit depuis le 31 décembre 2012 à (i) séparer les quantités en stocks selon leur provenance (plantations propres ou achats auprès des planteurs villageois), (ii) comptabiliser les stocks provenant des achats aux planteurs villageois à leur Coût d'achat incluant les frais accessoires d'achat et (iii) comptabiliser les stocks issus des plantations propres à leur juste valeur à la date de récolte.

Une analyse par antériorité des stocks de fonds de tasse a donc été opérée par le management de SIPH, et a permis de valoriser :

- les achats aux planteurs villageois, à leur coût effectif d'achat de la période (Prix d'achat auquel se rajoutent les frais accessoires d'achat).
- la production propre à la juste valeur, correspondant au Prix d'achat auprès des planteurs villageois à la date de récolte; ce prix d'achat est effectivement considéré comme la juste valeur à la date d'évaluation.

Le caoutchouc usiné (produit fini) est valorisé en rajoutant les frais d'usinage à la valorisation des fonds de tasse.

→ Incidences de la correction d'erreur

La correction d'erreur a conduit à retraiter la valeur des stocks de caoutchouc au 30 juin 2012 qui s'en est trouvée améliorée de 10,2 millions d'euros, soit 66,8 millions d'euros.

Pour rappel, les réserves de consolidation à l'ouverture de l'exercice 2012 avaient connu un accroissement net de 15,5 M€ après l'effet des retraitements de la correction d'erreur sur les stocks. La valeur des stocks de caoutchouc s'en était trouvée améliorée de 20,9 millions d'euros, pour être portée 79,8 millions d'euros.

L'application de ces nouvelles modalités par rapport aux traitements précédents a eu un effet sur le résultat du 1^{er} semestre 2012, après effet d'impôt de - 8 millions d'euros.

Afin de retraiter la valeur des stocks de caoutchouc de la correction d'erreur, les ajustements suivants ont été apportés aux états financiers au 30 juin 2012:

- Augmentation des stocks : 10 151 k€
 - Diminution des impôts différés actifs : 38 k€
 - Augmentation des impôts différés passifs : 2 615 k€
 - Augmentation nette des variations de stocks : 10 742 k€
 - Augmentation du total coût des marchandises vendues : 10 742 k€
 - Diminution nette de la marge sur coûts directs : 10 742 k€
 - Diminution nette du résultat opérationnel courant : 10 742 k€
 - Diminution nette du résultat opérationnel : 10 742 k€
 - Diminution nette des charges d'impôt: 2 750 k€
- ⇒ Soit une diminution du résultat net du 1^{er} semestre 2012: 7 992 k€

L'incidence de la correction d'erreur sur le résultat net au 1^{er} semestre 2012 par action – part groupe et le résultat par action dilué – part groupe était de -1,11 €.

Au 30 juin 2013, les stocks caoutchouc de matières premières et de produits finis s'analysent comme suit :

Rubrique	Quantité (en tonnes) au 01/01/2013	Prix unitaire (€/Kg) au 01/01/2013	Valeur (en milliers d'euros) au 01/01/2013	Quantité (en tonnes) au 30/06/2013	Prix unitaire (€/Kg) au 30/06/2013	Valeur (en milliers d'euros) au 30/06/2013	Variation (Tonnes)	Variation (K€)
Matières premières :								
SAPH	27 523	1,560	42 944	12 995	1,318	17 125	-14 528	-25 819
GREL	3 480	1,388	4 831	3 226	1,275	4 114	-254	-717
REN	2 069	1,512	3 130	829	1,221	1 013	-1 240	-2 117
CRC	3 634	1,622	5 895	3 079	1,502	4 623	-555	-1 272
Total	36 706	1,5474	56 800	20 129	1,335	26 874	-16 577	-29 925

Rubrique	Quantité (en tonnes) au 01/01/2013	Prix unitaire (€/Kg) au 01/01/2013	Valeur (en milliers d'euros) au 01/01/2013	Quantité (en tonnes) au 30/06/2013	Prix unitaire (€/Kg) au 30/06/2013	Valeur (en milliers d'euros) au 30/06/2013	Variation (Tonnes)	Variation (K€)
Produits finis :								
SAPH	8 831	1,7466	15 425	9 696	1,485	14 403	865	-1 021
GREL	856	1,5749	1 349	1 172	1,494	1 751	316	403
REN	1 483	1,7734	2 630	1 122	1,446	1 622	-361	-1 008
CRC	12	1,6221	20	1 070	1,705	1 825	1 057	1 804
Total	11 183	1,7369	19 423	13 060	1,5009	19 601	1 877	178

Aucune dépréciation n'a été enregistrée sur les stocks de caoutchouc dans les comptes au 30 juin 2013 et au 31 décembre 2012.

NOTE 12 - CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

Rubriques	30/06/2013	31/12/2012
Créances clients et comptes rattachés	37 708	36 491
<i>dont créances clients</i>	38 011	34 862
<i>dont comptes courants financiers</i>	-303	1 629
Dépréciation des clients et comptes rattachés	-2 304	-1 475
Créances clients – net	35 404	35 016
Autres Créances	12 863	12 394
Charges constatées d'avance	2 376	1 146
Total	50 644	48 557
Partie à long terme		
Partie à court terme	50 644	48 557

Les modalités de paiement des clients habituellement pratiquées au sein du Groupe (remise des documents contre paiement) limitent le crédit accordé aux clients.

Les valeurs comptables des créances et autres débiteurs sont libellés majoritairement en euros.

Les autres catégories incluses dans les créances et autres débiteurs ne comportent pas d'actifs dépréciés.

NOTE 13 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS / PASSIFS FINANCIERS COURANTS

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2013</i>	<i>31/12/2012</i>	<i>VARIATION</i>
<u>Autres Actifs financiers courants</u>	4 401	527	3 874
Juste valeur des contrats de couverture caoutchouc	4 341	-	4 341
Comptes en devises	60	527	-467

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2013</i>	<i>31/12/2012</i>	<i>VARIATION</i>
<u>Autres Passifs financiers courants</u>	60	1 302	-1 242
Juste Valeur des contrats de couverture caoutchouc	-	775	-775
Comptes en devises	60	527	-467

Ces postes comprennent :

- Les comptes en devises (contrats à terme de devises) utilisés par le Groupe pour faire face aux risques de change. Ces éléments sont valorisés au cours de change de clôture ;
- les instruments de couverture à terme pour se prémunir du risque de volatilité des cours du caoutchouc. Ces éléments sont valorisés à leur juste valeur.

INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES MATIERES

■ Contrats SWAP

Au 30 juin 2013, l'engagement donné dans le cadre des contrats SWAP est de 9 800 tonnes de caoutchouc à échéance 2013 & 2014, soit 20,2 millions d'euros. La valorisation de ces dérivés au cours de clôture s'élève à 4 341 milliers d'euros.

Les contrats de couverture dénoués au cours du premier semestre ont dégagé un produit net de 1 605 milliers d'euros comptabilisés en augmentation du chiffre d'affaires.

Variations de justes valeurs d'instruments dérivés matières directement reconnus en capitaux propres :

<i>En K€</i>	
Au 31 décembre 2012	-775
recyclé en charges / (produits) de l'exercice	-1 605
Variation de la période	6 721
Au 30 juin 2013	4 341

NOTE 14 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2013</i>	<i>31/12/2012</i>
Liquidités (Note 24-3)	22 084	34 732
Valeurs mobilières de placement et dépôts bancaires à court terme (Note 24-3)	9 705	11 488
	31 789	46 220

NOTE 15 – FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2013</i>	<i>31/12/2012</i>
Fournisseurs	24 419	18 328
Dettes fiscales et sociales, hors dette d'impôt	8 683	7 181
Autres dettes	15 373	7 057
Total	48 476	32 565
Partie à long terme	-	-
Partie à court terme	48 476	32 565

L'augmentation significative du poste « autres dettes » est due aux dividendes minoritaires de GREL et SAPH non encore payés au 30 juin 2013.

NOTE 16 – EMPRUNTS

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2013</i>	<i>31/12/2012</i>
Non courants		
Emprunts bancaires	22 285	23 124
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Emprunts Etat	1 959	2 185
Autres emprunts	-	-
	24 244	25 309
Courants		
Découverts bancaires (Note 24-3)	844	5 095
Emprunts bancaires	3 453	3 479
Emprunts Etat	859	859
Crédit spot	3 049	9 147
	8 206	18 580
Total des emprunts	32 450	43 889
<i>dont emprunts bancaires</i>	22 285	23 124

Les postes « emprunts bancaires non courants » et « emprunts bancaires courants » comprennent respectivement -106 milliers d'euros et 23 milliers d'euros de juste valeur du Swap de taux Société Générale. Ce même poste comprend aussi 391 milliers d'euros de juste valeur du Swap de taux Crédit Agricole.

Le poste « crédit spot » concerne la SAPH. Ce crédit spot a été mis en place au premier semestre 2012 pour faire face au règlement des dividendes.

Swap de taux

Au 30 juin 2013, la valorisation du swap de taux Société Générale s'élève à -106 K€ (contrepartie capitaux propres).

Variations de justes valeurs d'instruments dérivés de taux directement reconnus en capitaux propres :

<i>En K€</i>	<i>Couverture de flux Taux</i>
Au 31 décembre 2012	-166
Variation de valeur	26
recyclé en charges / (produits) de l'exercice	35
Variation de la période	61
Au 30 juin 2013	-106

Au 30 juin 2013, la valorisation du swap de taux Crédit Agricole s'élève à -391 K€ (contrepartie capitaux propres).

Variations de justes valeurs d'instruments financiers directement reconnus en capitaux propres :

<i>En K€</i>	<i>Couverture de flux Taux</i>
Au 31 décembre 2012	-513
Variation de valeur	39
recyclé en charges / (produits) de l'exercice	83
Variation de la période	122
Au 30 juin 2013	-391

Les échéances des emprunts non courants sont indiquées ci-après :

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2013</i>	<i>31/12/2012</i>
Entre 1 et 2 ans	9 679	7 012
Entre 2 et 5 ans	13 870	13 815
Supérieurs à 5 ans	4 694	4 482
	28 243	25 309

Les caractéristiques des emprunts bancaires contractés par les filiales sont résumées comme suit :

Organisme	Taux	Taux fixe/variable	Montant dû au 30/06/2013 (en milliers d'euros)	Montant dû au 31/12/2012 (en milliers d'euros)
SIPH				
.Société Générale	5,65%	Fixe*		
Principal			2 286	3 024
Intérêts			24	31
.Banque Palatine	3,20%	Fixe*		
Principal			6 857	6 857
Intérêts			8	30
.Crédit Agricole	3,99%	Fixe*		
Principal			6 429	6 942
Intérêts			1	8
REN				
.Zenith bank	7,50%	Fixe		
Principal			9 596	9 695
Intérêts			-	-
GREL				
Agence Française de Développement.	2,50%	Fixe		
Principal			3 613	3 044
Intérêts			14	16
Total			28 828	29 647

* *taux fixe après couverture*

NOTE 17 – ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES

Outre les autres avantages à long terme du personnel des filiales REN & GREL pour un montant de 807 milliers d'euros au 30 juin 2013, ce poste comprend les indemnités de départ en retraite des employés du Groupe résumés comme suit :

	Solde au 31/12/12	Augmen- ta- tion	Diminution	Diff. de conv.	Solde au 30/06/13
Indemnités de départ en retraite	7 392	533	-83	-29	7 813

La variation annuelle consolidée des engagements de retraites qui est comptabilisée au poste « Frais généraux » dans le compte de résultat consolidé se décompose comme suit :

Rubriques	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Coûts des services rendus	80	29	498
Coût financier	104	38	152
(Gains) / pertes actuarielles	-	-	-
Montant total (gain)/perte	184	67	650

→ Incidences du changement de méthode comptable

L'application de ces nouvelles modalités par rapport aux traitements précédents a eu un effet sur le résultat de l'exercice 2012, après effet d'impôt de + 593 milliers d'euros.

Les ajustements suivants ont été apportés aux états financiers de l'exercice 2012:

- ⇒ un accroissement du résultat net de l'exercice 2012 – part groupe : 377 k€
- ⇒ une diminution nette des réserves consolidée – part groupe : 377 k€
- ⇒ une diminution nette des autres éléments du résultat global (OCI) : 593 k€

L'incidence du changement de méthode comptable sur le résultat 2012 par action – part groupe et le résultat dilué par action – part groupe était de +0,07 €.

Les hypothèses actuarielles principales se résument comme suit (*le taux d'inflation est pris en compte dans le taux d'augmentation des salaires*) :

Rubrique	REN		SIPH		SAPH		GREL	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Taux d'actualisation	12,00%	12,00%	4,60%	4,60%	3,50%	3,50%	12,00%	12,00%
Taux d'augmentation futur des salaires	12,00%	12,00%	2,50%	2,50%	3,00%	3,00%	15,00%	15,00%

NOTE 18 - AUTRES PASSIFS LONG TERME

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2013</i>	<i>31/12/2012</i>
Autres passifs financiers long terme	2 498	-
Total	2 498	-

Ce poste comprend au 30 juin 2013 des dettes fiscales à plus d'un an chez REN pour un montant de 2 437 milliers d'euros.

NOTE 19 - PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS

Ce poste est composé de diverses provisions pour litiges d'un montant global de 1 601 milliers d'euros au 30 juin 2013, lesquelles concernent principalement les filiales SAPH, GREL & REN.

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2013</i>	<i>31/12/2012</i>
Autres provisions pour charges à moins d'un an	235	249
Autres provisions pour risques à moins d'un an	589	659
Provisions pour litiges à moins d'un an	777	777
Total	1 601	1 685

La provision pour risque intègre un contrôle fiscal en cours en Côte d'Ivoire et au Nigéria.

La provision pour litige intègre essentiellement une provision prud'homale au Ghana et une provision pour risque client au Nigéria.

NOTE 20 - IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés actifs et passifs ressortent au 30 juin 2013 à un passif net de 24 407 milliers d'euros (dont, impôts différés actifs de 504 milliers d'euros et impôts différés passifs de 24 910 milliers d'euros), contre un passif net de 26 094 milliers d'euros au 31 décembre 2012

La variation des passifs d'impôts différés nets durant le premier semestre 2013 est détaillée ci-après :

	<i>Juste valeur des actifs biologiques</i>	<i>Juste valeur de la production agricole</i>	<i>Instruments financiers au coût amorti</i>	<i>Engagements de retraite</i>	<i>Déficits reportables imputables sur des bénéfices futurs</i>	<i>Juste valeur des instruments de couverture</i>	<i>Divers</i>	<i>Total</i>
Au 1er janvier 2013	19 618	3 430	-27	-1 183	-2 006	-613	6 875	26 094
Incidence des réserves				-	-35	357	1 470	1 793
Débité du/ (crédité au) compte de résultat (Note 23)	-2 535	-2 481	-	12	2 041	-293	-224	-3 480
Au 30 juin 2013	17 083	949	-27	-1 171	-	-548	8 121	24 407

NOTE 21 - CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2013</i>	<i>30/06/2012</i>	<i>31/12/2012</i>
Salaires et traitements	16 684	15 561	33 016
Charges sociales	1 683	1 577	3 257
TOTAL	18 366	17 138	36 274

Par ailleurs, les effectifs moyens des sociétés consolidées sont les suivants :

<i>Catégorie</i>	<i>30/06/2013</i>	<i>30/06/2012</i>	<i>31/12/2012</i>
Permanents	8 398	7 508	8 183
Non permanents	5 203	4 045	4 713
TOTAL	13 601	11 553	12 896

Le personnel non permanent correspond à la main d'œuvre agricole employée en dehors d'un contrat de travail permanent, qui est rémunérée, selon le contexte local et conformément à la législation en vigueur, à la tâche ou à la saison.

NOTE 22 - COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2013</i>	<i>30/06/2012</i>	<i>31/12/2012</i>
Produits d'intérêts	258	880	1 146
Charges d'intérêts	-1 076	-987	-2 090
Revenus de valeurs mobilières	88	172	245
Résultat de l'actualisation des créances et dettes	-	-	-252
Autres produits et charges financières	794	-190	-1 712
Total	65	-125	-2 664

NOTE 23 - IMPOT SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2013</i>	<i>30/06/2012</i>	<i>31/12/2012</i>
Impôts courants	-9 965	-16 446	-25 951
Autres impôts exigibles sur résultat	395	-	-
Impôts différés (Note 20)	3 480	-2 119	757
Total	-6 090	-18 565	-25 194

La rationalisation de la charge d'impôt se résume comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2013</i>	<i>30/06/2012</i>	<i>31/12/2012</i>
Résultat de l'exercice	-13 320	24 989	36 576
Charge / (produit d'impôt)	6 090	18 565	25 194
Résultat avant impôt	-7 230	43 554	61 770
Taux d'impôt de la société mère	34,43%	34,43%	34,43%
Charge / (Profit) d'impôt théorique	- 2 489	14 996	21 267
Rapprochement :			
- Différences de taux d'imposition	2 340	-3 589	-4 906
- Impôts de distribution	1 993	5 978	5 978
- Dépréciation des créances d'impôts différés (CRC)	3 600	-	-
- Déficit reportable non activé (CRC)	776	-	-
- Autres	-130	1 180	2 854
Charge réelle d'impôt	6 090	18 565	25 194

NOTE 24 - TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

24-1 GAINS ET PERTES LATENTS LIES AUX VARIATIONS DE JUSTE VALEUR

Rubriques	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Investissements nets agricoles	5 388	4 179	9 411
* dont investissements	5 488	4 981	11 426
* dont valeur brute sortie	-100	-802	-2 015
(Gain) / perte de juste valeur sur les plantations	17 393	- 8 822	1 041
Ecart d'évaluation / juste valeur sur les stocks	9 859	851	3 501
Total	32 640	-3 792	13 952

24-2 VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Rubriques	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Variation des stocks	15 234	8 569	1 698
Variation des clients et autres débiteurs	-3 182	20 177	3 179
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	9 047	24 737	3 813
Total	21 099	53 484	8 690

La variation du besoin en fonds de roulement est due à la conjugaison des facteurs suivants :

- déstockage des matières premières (fonds de tasse) chez SAPH
- dividendes minoritaires de GREL et SAPH non encore payés au 30 juin 2013 (cf. note 15) ;
- dettes fiscales de SAPH en hausse due à la retenue à la source des dividendes par rapport au 31 décembre 2012.

24-3 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE ET A LA CLOTURE DE LA PERIODE

Les éléments composant la trésorerie et ses équivalents à l'ouverture et à la clôture de la période se présentent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Notes</i>
Valeurs mobilières de placement	9 703	11 487	Note 14
Disponibilités	22 084	34 724	Note 14
Intérêts courus non échus s/ disponibilités	0	7	Note 14
<i>Sous-total Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	31 787	46 218	
Découverts bancaires	-844	-5 095	Note 16
Intérêts courus non échus – passif	-26	-31	
Total	30 916	41 092	

NOTE 25 - INFORMATIONS SECTORIELLES

Conformément aux règles de management et au reporting interne du Groupe, les informations sectorielles sont présentées par activités.

Les informations par activités au titre des exercices 2013 et 2012 se présentent de la manière suivante :

COMPTE DE RESULTAT	Caoutchouc			Autres activités			Total		
	2013 (6 mois)	2012 (6 mois)	2012 (12 mois)	2013 (6 mois)	2012 (6 mois)	2012 (12 mois)	2013 (6 mois)	2012 (6 mois)	2012 (12 mois)
Chiffres d'affaires	167 774	174 754	358 534	22 188	8 836	60 819	189 962	183 589	419 353
Dotations aux amortissements	- 4 518	- 4 104	- 8 030	-	-	-	- 4 518	- 4 104	- 8 030
Résultat opérationnel courant	- 4 659	44 073	68 159	- 1 606	557	- 475	- 6 265	44 630	67 684
Autres produits et charges opérationnels	- 1 023	- 960	- 4 816			-	- 1 023	- 960	- 4 816
Résultat opérationnel	- 5 689	43 122	64 908	- 1 606	557	- 475	- 7 295	43 679	64 434
Coût de l'endettement net	65	- 125	- 2 664			-	65	- 125	- 2 664
Résultat de l'exercice	- 11 715	24 432	37 051	- 1 606	557	- 475	- 13 320	24 989	36 576

NOTE 26 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

26-1 ACHATS ET VENTES DE BIENS ET SERVICES

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec ses actionnaires et ses filiales. Les transactions se font au prix de marché.

Elles se résument de la manière suivante pour les années 2013 et 2012:

26-1-1 Transactions réalisées entre SIPH et ses actionnaires

Société Prestataire	Société Bénéficiaire	Charges			Produits			Nature de la transaction
		2013 (6 mois)	2012 (6 mois)	2012 (12 mois)	2013 (6 mois)	2012 (6 mois)	2012 (12 mois)	
SIPH	SIFCA				50	96	145	Ventes de marchandises
SIFCA	SIPH	4 247	2 548	5 143				Assistance technique
Michelin	SIPH	450	519	965				Assistance technique
SIPH	Michelin				53 667	65 174	127 792	Ventes de Caoutchouc
SIFCA	SAPH	117	106	220				Loyer des bureaux

26-1-2 Transactions réalisées entre SIPH et ses filiales

<i>En milliers d'euros</i>	<i>30/06/2013</i>	<i>30/06/2012</i>	<i>31/12/2012</i>
Produits	3 567	6 529	14 777
Charges	159 195	157 276	330 230

26-1-3 Transactions réalisées entre SIPH et les entreprises liées

Société Prestataire	Société Bénéficiaire	Créances		Nature de la transaction
		30/06/2013	31/12/2012	
SAPH	PALMCI	484	484	Compte courant financier
SAPH	MICHELIN	83	67	Compte courant financier
SIPH	SIFCA	0	1 077	Compte courant financier
SIPH	PALMCI	1 427	2 380	Créances d'exploitation
SIPH	SUCRIVOIRE	1 346	3 103	Créances d'exploitation
SIPH	COSMIVOIRE	403	438	Créances d'exploitation
SIPH	SIFCA	0	116	Créances d'exploitation

Société Prestataire	Société Bénéficiaire	Dettes		Nature de la transaction
		30/06/2013	31/12/2012	
MOPP	CRC	1 076	0	Avances et acomptes reçues / cdes
SIFCA	REN	86	39	Compte courant financier
SIFCA	GREL	34	0	Compte courant financier
PALMCI	SAPH	21	0	Compte courant financier
SIFCA	SAPH	383	22	Compte courant financier

26-2 MODALITES DES GARANTIES DONNEES OU REÇUES

26-2-1 Pacte d'actionnaires entre la Compagnie Financière Michelin, SIFCA et Parme Investissement et Immoriv

Un pacte d'actionnaires a été conclu le 18 juillet 2007, en présence de SIPH, entre la société en commandite par actions Compagnie Financière Michelin (ci-après désignée "CFM"), la société anonyme de droit ivoirien SIFCA et la société de droit ivoirien Parme Investissement et la société anonyme de droit des Iles Vierges Britanniques Immoriv.

La conclusion du pacte s'inscrit dans le cadre de la poursuite d'une politique de croissance dans le caoutchouc naturel au travers de la société SIPH. L'intention des parties est la réorganisation opérationnelle et fonctionnelle de SIPH afin de lui conférer et d'optimiser son rôle de holding financière et commerciale, animatrice du Groupe SIPH.

Ce pacte constitue un engagement de SIFCA et de Michelin afin d'éviter que le contrôle ne soit exercé de manière abusive par le ou les actionnaires majoritaires.

D'autre part, SIFCA et Michelin se sont engagés à ne pas agir de concert : cf. lettre à l'AMF du 20 décembre 2007.

Les mesures prises au sein des structures de gouvernances et notamment la dissociation des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général, ainsi que la nomination d'un censeur indépendant au sein du conseil d'administration participent également à la limitation du risque de contrôle abusif.

Au 18 juillet 2007, les parties au pacte détiennent 3 825 570 actions SIPH, représentant 75,59 % du capital et 84,26% des droits de vote de cette société, répartis de la façon suivante :

Société	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
SIFCA	2 813 410	55,59%	5 626 820	71,41%
CFM	1 012 160	20,00%	1 012 160	12,85%
Total	3 825 570	75,59%	6 638 980	84,26%

Entrée en vigueur et durée du pacte

Le pacte est entré en vigueur à la date de sa signature, le 18 juillet 2007, pour une durée s'achevant le 30 mars 2015.

Engagement au maintien du niveau de participation

Parme Investissement et Immoriv, les actionnaires principaux de SIFCA, se sont engagées à conserver directement ou indirectement, une participation d'au moins 51% des droits de vote de SIFCA, cette dernière s'étant obligée quant à elle, à conserver directement ou indirectement, une participation d'au moins 34% des droits de vote de SIPH.

En cas de non-respect des engagements susmentionnés, le pacte prévoit que CFM pourra :

- exercer son droit de sortie conjointe totale,
- résilier certains contrats en vigueur entre les entités du Groupe Michelin et du Groupe SIPH.

Toutefois, dans le cas où un tel changement de contrôle entraînerait un cas de garantie de cours ou d'offre publique obligatoire, le droit de sortie conjointe proportionnelle et le droit de sortie conjointe totale seront caducs.

Droit de sortie conjointe totale de CFM

En cas de non-respect des engagements de maintien du niveau de participation de Parme Investissement et Immoriv, d'une part, et de SIFCA d'autre part, le pacte prévoit que CFM pourra exercer un droit de sortie conjointe totale.

Ce droit de sortie conjointe totale permettra à CFM de céder au cessionnaire la totalité des actions qu'il détient au moment de la notification du projet de cession par SIFCA.

Droit de préemption

Les signataires se sont consenti mutuellement un droit de préemption portant sur les titres SIPH qu'ils détiennent.

Toute partie cédante devra notifier préalablement à l'autre tout projet de cession à un tiers ou à tout autre actionnaire.

Les autres parties disposeront d'un délai de vingt jours à compter de cette notification, pour notifier à l'actionnaire cédant, l'exercice de son droit de préemption. A défaut d'exercice de son droit de préemption dans ce délai, la cession projetée pourra être réalisée en faveur du cessionnaire envisagé dans les conditions prévues initialement dans un délai de trente jours. Tout tiers qui deviendrait actionnaire de la société à la suite d'une cession hors marché par une des parties devra, comme condition de validité de ladite cession, consentir aux autres parties un droit de préemption portant sur les titres objet de la cession.

Droit de sortie conjointe proportionnelle de CFM

Le pacte prévoit une clause de sortie conjointe proportionnelle par laquelle SIFCA s'est engagée à informer CFM de tout projet de cession. CFM disposera d'un délai de vingt jours :

- pour exercer le droit de préemption, ou
- pour exercer son droit de céder au cessionnaire envisagé un nombre de titres proportionnel au nombre de titres cédés par Sifca.

En cas d'exercice par CFM du droit de sortie conjointe, la cession sera réalisée à la date, au prix et aux conditions mentionnés dans la notification adressée par SIFCA, y compris en cas de transfert d'apport.

En cas de refus du cessionnaire d'acquiescer les titres détenus par CFM, SIFCA ne pourra pas procéder à la cession projetée, sauf s'il achète les titres de CFM.

Clause relative à la gestion de SIPH

Il a été stipulé une clause relative à la composition et au fonctionnement du conseil d'administration de SIPH. Cette clause prévoit que la société devra être administrée par un conseil d'administration composé de six administrateurs, dont quatre administrateurs désignés par SIFCA, deux administrateurs par CFM. Il est prévu que CFM perdra son droit à une représentation au conseil si sa participation devient inférieure à 5% du capital de SIPH.

Il est prévu que pour l'adoption de certaines décisions importantes par SIPH le conseil d'administration devra statuer, sur première convocation, à l'unanimité des membres présents.

Sanction en cas de non-respect de la clause du pacte d'actionnaires relative à la gestion de la société SIPH

En cas de non-respect de la clause du pacte d'actionnaire relative à la gestion de SIPH, le pacte prévoit que CFM aura le droit de résilier de plein droit sans indemnité de sa part certains contrats conclus entre une entité du Groupe SIPH et une entité du Groupe Michelin.

Cession d'actions par SIFCA et ses affiliés à un actionnaire indésirable

Le pacte entend par "actionnaire indésirable" toute personne :

- ayant une activité concurrente de CFM ou de toutes autres entités du Groupe Michelin, ou ne respectant pas de manière notoire l'éthique que CFM et les autres entités du Groupe Michelin s'emploient à respecter notamment en terme de gouvernance d'entreprise, de respect des normes professionnelles et de développement durable, et,
- étant susceptible de détenir plus de 5 % du capital social et des droits de vote de la société SIPH.

Dans l'hypothèse où SIFCA et ses affiliés envisageraient de procéder à une cession de titres à un "actionnaire indésirable", CFM bénéficiera du droit de préemption sur les titres cédés et d'un droit de substitution. CFM devra notifier à SIFCA son intention d'exercer son droit de substitution à l'expiration d'une période de trois mois à compter de l'expiration de la période de vingt jours durant laquelle le droit de préemption pourra être exercé. En cas d'exercice par CFM du droit de substitution, la cession sera réalisée à la date, au prix et aux conditions mentionnées dans le projet de cession.

Dans l'hypothèse où CFM n'exerce pas son droit de préemption, ni son droit de substitution dans les délais, CFM bénéficiera de manière alternative à nouveau d'un droit de préemption avec les autres actionnaires ou d'un droit de résiliation de certains contrats en vigueur avec les entités du Groupe Michelin et du Groupe SIPH. Le droit de résiliation devra être réalisé dans un délai d'un mois.

26-2-2 Engagement donné par SIFCA au titre des actions qu'elle détient dans le capital social de SIPH

1 562 580 actions de SIPH détenues par SIFCA ont été nanties au profit d'établissements de crédit dans le cadre d'un emprunt obligataire souscrit par cette dernière.

NOTE 27 – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

27-1 ENGAGEMENTS DONNES

- Engagement de blocage de SICAV à hauteur de 32 500 € chez la Société Générale, en garantie d'une caution donnée par la Société Générale au profit du bailleur des bureaux occupés par SIPH à Courbevoie.
- Pour l'emprunt de 8 Millions d'euros contracté auprès de la Banque Palatine en 2011 SIPH holding s'est engagé à maintenir la situation nette sociale à un niveau au moins équivalent à 90% de celui existant au 31-12-10, à maintenir un endettement ajusté consolidé sur capacité d'autofinancement consolidée inférieur ou égal à 2, à maintenir un rapport entre l'endettement ajusté consolidé sur les fonds propres consolidés inférieur ou égal à 0,5
- Pour l'emprunt de 7,5 Millions d'euros contracté auprès du Crédit Agricole en 2011, SIPH s'est engagé à maintenir un rapport entre l'endettement net consolidé sur EBITDA inférieur à 1, et un rapport entre endettement net consolidé sur les fonds propres consolidés inférieur ou égal à 0,7
- Pour l'emprunt de 8 millions d'euros sur une durée de 7 ans contracté auprès de la Société Générale en 2008, Engagement au profit de la banque de subordonner la distribution de dividende au respect du règlement des échéances du prêt, et de conserver un pourcentage de détention supérieur à 51% dans les filiales SAPH, REN et GREL, sauf accord préalable du prêteur. Promesse de nantissement au profit du prêteur des 7 979 310 actions (60%) détenues par SIPH dans le capital social de la société CAVALLA RUBBER CORPORATION Inc., en garantie de l'emprunt.
- Engagement au profit de Theodoro GONZALES de payer tous les coûts et indemnités occasionnés par la perte de documents par DHL, qu'ils soient dus à DELMAS dans le cas où la garantie serait appelée. Cet engagement prend fin le 07/05/2018.
- Engagements donnés sur des contrats à terme de caoutchouc au 30 décembre 2012
 - Contrats SWAP EUR portant sur 7 830 tonnes
 - Contrats SWAP USD portant sur 1 970 tonnes
- Principaux engagements donnés dans l'accord de concession CRC :
 - CRC devra investir USD 78 000 000 se décomposant ainsi : USD 35 000 000 pendant la période de réhabilitation, et USD 43 000 000 sur 30 ans
 - CRC devra mettre en place un programme de plantation et/ou de replantation d'hévéas et de palmiers répondant aux obligations suivantes :
 - ✓ au moins 40 % de la concession devra être plantée ou replantée à la fin de la 10ème année
 - ✓ au moins 80 % à la fin de la 20ème année
 - ✓ 100 % à la fin de la 25ème année
 - CRC devra assurer des conditions sanitaires modernes, fournir de l'eau potable, des habitations, des écoles élémentaires, secondaires, des dispensaires...
 - Ratio d'endettement-covenant : CRC devra respecter le ratio d'endettement 3:1 (maximum dette/capitaux propres)

27-2 ENGAGEMENTS REÇUS

- Garanties d'actifs et de passifs consenties à SIPH par la Compagnie Financière Michelin dans le cadre de l'opération d'apport des titres de la société REN à SIPH :
 - Garantie spécifique concernant les déficits fiscaux des filiales AREL, ORREL et WAREL imputables sur des résultats futurs; ces déficits ressortaient au 1^{er} janvier 2006 à environ 1,6 millions d'euros. Cette garantie n'est soumise à aucune limitation de durée;
 - Garantie spécifique concernant certains risques fiscaux identifiés à hauteur d'un montant d'environ 2,8 millions d'euros. Cette garantie n'est soumise à aucune limitation de durée.
 - Ces garanties n'ont pas été mises en jeu au cours de l'exercice 2013.
- Couverture de taux d'intérêt (swap de taux) consenti par la Société Générale suite à la mise en place en 2008 d'un emprunt de 8 millions d'euros (taux variable). Le taux effectif de cet emprunt après couverture est de 5.65%.
- Couverture de taux d'intérêt (cap de taux) consenti par la Banque Palatine suite à la mise en place en 2011 d'un emprunt de 8 millions d'euros (taux variable). Le taux effectif de cet emprunt après couverture est de 3,20% maximum.
- Couverture de taux d'intérêt (swap de taux) consenti par le Crédit Agricole suite à la mise en place en 2011 d'un emprunt de 7,5 millions d'euros (taux variable). Le taux effectif de cet emprunt après couverture est de 3,99%
- Engagements reçus des filiales de SIPH sur des contrats de couverture SWAP, en parallèle des engagements donnés :
 - Contrats SWAP EUR portant sur 7 830 tonnes
 - Contrats SWAP USD portant sur 1 970 tonnes

NOTE 28 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

3. Déclaration du responsable du rapport financier semestriel



SIPH

Société Internationale de Plantations d'Hévéas

Attestation du Responsable du rapport financier semestriel

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes condensés pour le semestre écoulé, figurant au chapitre 2 du présent rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe SIPH et que le rapport semestriel d'activité figurant au chapitre 1 du présent rapport financier semestriel présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Courbevoie, le 30 août 2013

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Bertrand Vignes'.

Bertrand VIGNES
Directeur Général

4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Mazars
61, rue Henri Regnault
92075 Paris la Défense Cedex

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

SOCIETE INTERNATIONALE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (S.I.P.H.)

Société Anonyme
53, Rue du Capitaine Guynemer
92400 Courbevoie

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- L'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société SOCIETE INTERNATIONALE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (S.I.P.H.), relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies

significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- les notes 3 et 8 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés concernant l'évaluation à la juste valeur des actifs biologiques (plantations d'hévéas). Cette évaluation repose sur des estimations (notamment les projections de prix du caoutchouc) ainsi que sur des paramètres dont la volatilité génère une incertitude sur la valeur future de ces actifs. En conséquence, la juste valeur de ces actifs biologiques est susceptible de connaître des ajustements au cours des exercices suivants.
- les notes 3 et 11 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés relatives aux modifications des modalités d'évaluation des stocks de matière première (fonds de tasse) intervenues à la clôture de l'exercice 2012. Ces modifications ont été qualifiées de correction d'erreur à la clôture de l'exercice 2012. Comme indiqué dans la note 3 de l'annexe, elles présentent un impact de – 8 M€ sur le résultat net du premier semestre 2012 présenté en comparatif.
- la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés qui expose les nouvelles normes d'application obligatoire ou anticipé, et en particulier, le changement de méthode comptable relatif à l'application de la norme IAS 19 révisée « Avantages au personnel ».

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 2 septembre 2013

Les Commissaires aux Comptes

Mazars



Gaël LAMANT

Deloitte & Associés



Thierry BILLAC